



PERMIS B

RÉSUMÉ

Permet de conduite des véhicules dont le poids est inférieur à 3,5 tonnes et ne pouvant transporter plus de 8 passagers.

POUR QUI ?

- Avoir au moins 17 ans révolus.

POUR Y ACCÉDER

- Être titulaire de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière de niveau 2 ;
- Avoir l'examen du Code ;
- Handicap ou pathologie invalidante : disposer d'un certificat médical d'aptitude.

OBLIGATIONS

- Respecter les limitations de vitesse des jeunes conducteurs ;
- Apposition de l'autocollant "jeune conducteur" ;
- Permis probatoire pendant 3 ans.



49 rue Léon Blum
30000 MONTPELLIER

04 67 64 82 83
www.auto-ecole-rimbaud.fr



ENSEMBLE, CONSTRUISONS LA
ROUTE DE VOTRE RÉUSSITE !

DÉROULÉ



Cours de conduite pratique avec un enseignant d'auto-école.

ACCORD DE L'ENSEIGNANT POUR PASSER L'EXAMEN DU PERMIS INSCRIPTION À L'EXAMEN DU PERMIS

Examen du permis de 32 minutes permettant à l'évaluateur d'évaluer les connaissances et réactions du candidat sur les thèmes suivants :



- Connaître et maîtriser son véhicule ;
- Appréhender la route ;
- Partager la route avec les autres usagers ;
- Autonomie et conscience du risque.

Pour plus d'informations :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-differents-permis-de-conduire/permis-auto-categorie-b/passer-son-permis-b>



49 rue Léon Blum
30000 MONTPELLIER

04 67 64 82 83
www.auto-ecole-rimbaud.fr